



ÉVALUATION DE FIN D'ANNÉE PLAN DE LUTTE



"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2024-2025

L'école :	<u>HAROLD NAPPER</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>10 Juin 2025</u>
Directeur / Directrice	<u>VALERIE FORDE</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>19 Mai 2025</u>
		Partagé avec les parents	<u>13 Juin 2025</u>
		Soumis au directeur des service complémentaires et au directeur général	<u>13juin 2025</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Apprentissage socioémotionnel (ASE) à l'échelle de l'école

L'ASE est intégré dans l'ensemble de l'école afin de soutenir le développement émotionnel des élèves, favoriser l'empathie, la conscience de soi et des relations positives. Ces pratiques contribuent à renforcer la résilience et à bâtir une communauté scolaire respectueuse.

Favoriser un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité

L'école maintient un engagement constant à créer un environnement scolaire favorable, où le bien-être des élèves, la sécurité affective et le sentiment d'appartenance sont des priorités.

Leadership étudiant et mentorat entre pairs

Les élèves des niveaux supérieurs participent à des programmes de mentorat pour soutenir les plus jeunes, encourageant ainsi le leadership, les liens interpersonnels et une culture de respect mutuel entre les groupes d'âge.

Diversité, équité et inclusion (DEI)

L'école valorise l'inclusion et célèbre la diversité à travers diverses initiatives visant à sensibiliser la communauté scolaire et à favoriser la compréhension des enjeux liés à :

- La race, la culture et l'orientation sexuelle
- Les peuples et cultures autochtones
- Le Mois de l'histoire des Noirs
- Les célébrations de la Fierté
- La diversité des structures familiales et des identités

Ces efforts visent à développer l'empathie, réduire les préjugés et créer un milieu inclusif pour tous les élèves.

Réduction de l'anxiété et soutien émotionnel

Les visites régulières de *Millo*, le chien de thérapie de l'école, offrent aux élèves une présence apaisante et un soutien émotionnel, contribuant à réduire le stress et à favoriser le bien-être.

Engagement parental

Les familles sont considérées comme des partenaires essentiels à la réussite des élèves. L'école encourage leur participation active par une communication ouverte, des événements collaboratifs et des occasions d'engagement favorisant l'apprentissage et le bien-être des élèves.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

1. Initiatives en apprentissage socioémotionnel (ASE)

- **Messages matinaux de pleine conscience** : Messages quotidiens bilingues favorisant la pleine conscience et la pensée positive.
- **Moozoom** : Outil ASE actuellement utilisé (remarque : la licence ne sera pas renouvelée l'an prochain).
- **Ateliers SHINE** : Axés sur l'estime de soi et la sécurité en ligne, offerts aux élèves des cycles 2 et 3.
- **Communication ouverte avec les parents** : Dialogue constant visant à soutenir le développement social et émotionnel des élèves.

2. Valorisation de la voix étudiante

- **Club de gentillesse et initiatives de la voix étudiante** :
 - Messages hebdomadaires diffusés à l'interphone par les élèves.
 - Soutien aux projets et initiatives dirigés par les élèves.
 - Opportunités de leadership : mentors, partenaires de lecture, accompagnateurs dans l'autobus, aides au dîner.
 - Initiatives scolaires dirigées par les élèves, ex. : distribution de coupons de bons coups par le personnel.
 - Journées thématiques mensuelles pour renforcer l'esprit d'école (ex. : Journée des cheveux fous, Journée verte, Journée des chandails).

3. Environnements bienveillants et bien-être

- **Salle Oasis** :
 - Suivis quotidiens avec les techniciennes en éducation spécialisée.
 - Espaces sécuritaires pour le dîner et la récréation selon les besoins.
- **Clubs du midi** : Activités inclusives comme le tricot, les Lego, les jeux de société, le dessin/coloriage de mandalas.
- **Sports SSIAA** : Programmes sportifs offerts durant le dîner et après l'école pour les élèves du cycle 3.
- **Ateliers parascolaires d'enrichissement** : Guitare, Science folle, Rencontres animales, Codage, Soccer.

4. Engagement du personnel et de la communauté

- **Dialogue professionnel** : Discussions ouvertes lors des réunions du personnel, des rencontres ABAV, du conseil d'école et du conseil d'établissement.
- **Diversité et inclusion** :
 - Célébration des différentes habiletés, structures familiales et fêtes culturelles.
 - Intégration du contenu du programme d'éducation à la sexualité (CCQ) et décoration artistique des portes de classe.

5. Environnement sécuritaire et inclusif

- **Amélioration de la surveillance** :
 - Visibilité accrue du personnel pendant les récréations et les transitions (gilets de visibilité requis).
 - Zones de jeux désignées pour réduire les conflits.
 - Les préposés soutiennent les élèves ayant des besoins particuliers pendant les périodes non structurées.
- **Promotion de la gentillesse et du respect** :
 - Coupons de gentillesse, Club multimédia, messages quotidiens à l'interphone.
 - Banc de l'amitié et rappels réguliers sur son utilisation.
- **Sensibilisation à l'intimidation** : Enseignement explicite sur la reconnaissance de l'intimidation et ses effets.

6. Participation des familles

- **Ateliers et formations** :
 - Pour les enseignants, le personnel de soutien, le personnel de garde et les parents sur l'ASE, la prévention de l'intimidation et les stratégies de bien-être.
 - Ateliers pour les parents : transition vers le secondaire, gestion du temps d'écran, soutien au bien-être des jeunes enfants.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

Climat scolaire général et pratiques d'apprentissage socioémotionnel (ASE)

- **Mise en œuvre de l'éducation à la sexualité (CCQ)**, soutenue par un conseiller pédagogique responsable du programme.
- **Ateliers SHINE (Enfants-Retour)** offerts aux élèves, axés sur le développement de la confiance en soi, le respect des limites personnelles et la création de relations saines.
- **Formations obligatoires en prévention de l'intimidation et de la violence** destinées à toute personne travaillant auprès des élèves ou en contact régulier avec eux.
- **Directives et procédures claires** pour signaler les incidents d'intimidation, de violence ou de violence sexuelle, révisées et renforcées par la direction de l'école.
- **Vérification des antécédents judiciaires** exigée pour tous les adultes travaillant ou faisant du bénévolat auprès des élèves.
- **Collaboration avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)** lorsque nécessaire, conformément aux obligations légales et déontologiques.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

Promotion de la neurodiversité

Les techniciennes en éducation spécialisée animeront des discussions en classe et des présentations en groupe afin d'aider les élèves à mieux comprendre la neurodiversité, à reconnaître les différences individuelles et à respecter les limites personnelles ainsi que l'image corporelle. Ces initiatives visent à favoriser l'empathie, l'inclusion et une culture du respect dans l'ensemble de l'école.

Prévention de l'intimidation et de la violence

Des ateliers ciblés et des formations seront offerts au personnel du service de garde et du dîner afin de s'assurer que tous les adultes impliqués dans la supervision des élèves soient outillés avec des stratégies adaptées à l'âge des enfants pour la prévention, l'intervention et le suivi. Ces efforts visent à garantir un environnement sécuritaire et cohérent, tant lors des activités scolaires que durant les périodes non structurées.

Prévention de la violence sexuelle

Tout le personnel scolaire recevra une formation obligatoire offerte par le **Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)**.

Des occasions supplémentaires de développement professionnel — telles que des ateliers animés par **la Fondation Marie-Vincent** — seront également proposées afin de renforcer la capacité du personnel à reconnaître, prévenir et intervenir efficacement en cas de violence sexuelle.